



Le Gué-d'Alleré : la nouvelle station d'épuration a été inaugurée

Le 10 juin 2025, la nouvelle station d'épuration du Gué-d'Alleré a été inaugurée par Christophe SUEUR, président d'Eau 17, Sylvain AUGERAUD, maire de la commune et les élus locaux. Après une visite pour comprendre les enjeux locaux liés au traitement des eaux usées, ils ont symboliquement coupé le ruban tricolore, marquant la fin d'un chantier structurant.

Un temps fort pour comprendre le traitement des eaux usées

Que devient l'eau une fois utilisée par les familles du Gué-d'Alleré ? Comment est-elle traitée et rejetée dans la nature ? En partenariat avec la commune, Eau 17 et sa régie publique, la RESE, ont convié les habitants à visiter leur nouvelle station d'épuration. Au programme : une visite guidée pour découvrir le parcours des eaux usées et comprendre les enjeux de l'assainissement. Cette soirée conviviale a été l'occasion de clore un projet structurant pour la commune. À l'issue de la visite, Christophe SUEUR, président d'Eau 17, Bernard BESSON, président de la Commission Territoriale Aunis Atlantique, Sylvain AUGERAUD, maire de la commune et les élus locaux ont coupé le ruban tricolore, scellant la fin de 16 mois de travaux.



De nouvelles installations pour accompagner le développement du territoire

Entre 1999 et 2022, la population du Gué-d'Alleré est passée de 514 à 1 049 habitants. Face à cette évolution, l'ancienne station d'épuration, conçue pour traiter les eaux usées de 650 Équivalents-Habitants (E.H.), ne suffisait plus à répondre aux besoins croissants en assainissement. Pour accompagner la mutation du territoire, Eau 17 a engagé une modernisation du site, avec de nouvelles installations capables de traiter les eaux usées de 1 200 habitants (extensible à 1 800 E.H.). Ce projet répond à un double enjeu : accompagner le développement de la commune et améliorer la qualité du rejet des eaux usées dans le milieu naturel.

La nouvelle station d'épuration, moderne et performante fonctionne sur le principe des disques biologiques, une solution adaptée à la commune.

Qu'est-ce qu'une station d'épuration par disques biologiques ?

Ce procédé naturel repose sur un traitement biologique par aérobie. Les disques biologiques, partiellement immergés dans les effluents, sont recouverts de micro-organismes.

La rotation des disques permet une alternance entre l'eau et l'air, ce qui assure à la fois la mise en contact des micro-organismes avec les effluents, leur oxygénation et le mélange.

Ce mouvement permet ainsi aux micro-organismes présents sur les disques de consommer les matières organiques et azotées des eaux usées.

À la fin de la filière de traitement, les eaux usées traitées sont infiltrées dans deux zones de rejet végétalisées, pour garantir une évacuation de qualité dans le milieu naturel.

Ce chantier d'un montant de 1,5 million d'euros HT a été financé par Eau 17, le Département de la Charente-Maritime et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Il illustre la démarche du syndicat d'être acteur du développement durable des territoires.





EAU 17

131 cours Genêt
CS 50517 - 17119 Saintes Cedex
05 46 92 72 72